

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### 1 - Dénomination de l'organisme qui passe le marché

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)  
Service des affaires générales et financières  
Bureau des marchés  
209, avenue Jean Jaurès  
75019 Paris

### 2 - Mode de passation

Appel d'offres ouvert passé en application des articles 26, 57 à 59 du Code des marchés publics.

### 3 - Objet du marché

Nettoyage des locaux et des éléments verriers du CNSMDP.  
Référence de la nomenclature communautaire CPV : 909-11000-6 (nettoyage)

### 4 - Options et variante

Il est prévu cinq options :

1	Encadrant non oeuvrant
2	Nettoyage des sanitaires : un passage supplémentaire
3	Nettoyage des abords du Conservatoire
4	Utilisation de produits biologiques
5	Fourniture et pose de vitrines à clé pour le contrôle des prestations réalisées dans les sanitaires

Il n'est pas prévu de variante.

### 5 - Forme du marché

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire comprenant une part à commande au sens des dispositions de l'article 77 du code des marchés publics.

Le montant total des commandes est estimé à cinq (5) % du montant du forfait annuel.

### 6 - Durée du marché

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire pour une période de 12 mois et renouvelable trois fois par reconduction expresse.

### 7 - Lieu d'exécution des prestations

au CNSMDP, 209 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

### 8 - Modalités de retrait du dossier de consultation

La reprographie du DCE n'est pas payante.

Le règlement de la consultation et le dossier de consultation peuvent être retirés, au Conservatoire, service des affaires générales et financières, bureau des achats et des marchés, 3<sup>ème</sup> étage, bureau 306 ou 320, au 209 avenue Jean Jaurès 75019 Paris, du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 sauf du 24 au 31 décembre 2010.

Les candidats peuvent également demander par écrit, par télécopie envoyée au 01 40 40 47 83, que le règlement de la consultation et le dossier de consultation leur soient envoyés sauf du 24 au 31 décembre 2010.

Les candidats peuvent également télécharger la lettre de consultation et le dossier de consultation à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

L'accès au DCE est possible sans que le candidat ait à s'identifier, toutefois, il est vivement conseillé au candidat de s'identifier afin d'être informé des éventuelles modifications susceptibles d'intervenir en cours de procédure.

**Recommandations :** Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées pour la remise des offres ainsi que ceux qui ne seraient pas remis sous enveloppe cachetée (pour les supports physiques) ou non conforme aux règles de dématérialisation ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

L'expéditeur devra tenir compte des délais de transmission (postaux ou électroniques), la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

## **9 - Critères de sélection des candidatures et de jugement des offres**

Sélection des candidatures : sur la base des justifications remises, la liste des candidats admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des garanties professionnelles techniques et financières présentées par chacun des candidats.

Jugement des offres : les critères de jugement sont précisés dans le règlement de consultation.

## **10 - Date et heure de remise des candidatures et des offres**

le mardi 1<sup>er</sup> février 2011 à 17h30.

## **11 - Date d'envoi de l'avis d'appel à candidatures à la publication chargée de l'insertion**

le lundi 13 décembre 2011.